

COMMUNIQUÉ

de l'Association des Assureurs Mutualistes (AAM)

Paris, le 15 février 2021

Près de 400 000 nouveaux sociétaires en 2020 pour les assureurs mutualistes

Les assureurs mutualistes communiquent aujourd'hui sur leurs résultats prévisionnels en 2020. Parmi les éléments notables, l'attractivité de notre modèle dans un contexte de crise sanitaire, économique et sociale. En 2020, ce sont près de 400 000 Français qui ont fait le choix de rejoindre l'assurance mutualiste. Ce chiffre est significatif et nous y voyons un attachement des Français aux valeurs portées par notre modèle mutualiste.

Des mutualistes au rendez-vous de la crise sanitaire

Les assureurs mutualistes sont restés solides et solidaires. D'abord en assurant une continuité de service sur leur mission première, la couverture des risques. Ensuite en contribuant à la solidarité en finançant à hauteur de 130 M€ (des 400 M€ du secteur de l'assurance) au fonds d'aide TPE/PME. Enfin, en multipliant les gestes extracontractuels à destination de leurs sociétaires avec une attention particulière pour les professions en difficulté (délais de paiements, extensions de garanties, ristournes, gel de tarifs, abandons de loyers lorsque nous sommes bailleurs).

Dans ce contexte difficile, la quasi-intégralité de nos adhérents ont choisi de ne pas recourir au chômage partiel.

A ces mesures, s'ajoutent les actions de solidarité menées par les adhérents de l'AAM : mobilisation des collaborateurs pour le suivi des sociétaires, en particulier les personnes fragilisées ou isolées, actions de prévention, assistance psychologique, information juridique, soutien à des associations, collectes alimentaires, dons de masques, dons à des organismes de recherches sur les vaccins ou les traitements anti-Covid...

Ces mesures se retrouvent dans nos résultats

Selon les tendances qui se dégagent pour l'ensemble des adhérents de l'AAM, les mutualistes voient leur résultat baisser de 40% sur l'année 2020.

Cette baisse trouve son explication dans les actions de solidarité déployées par les mutualistes face à la crise à hauteur d'un milliard d'euros de gestes extracontractuels : participation au fonds de solidarité d'aide aux TPE/PME, participation aux mesures "collectives" de la profession ou mesures individuelles auprès de leurs sociétaires (ristournes, délais de paiements, abandons de loyers, extensions de garanties...).

2020 est donc une année difficile pour le secteur comme pour l'ensemble de l'économie, mais c'est surtout pour nous une année solidaire. C'est peut-être la première fois que comme dirigeants mutualistes nous sommes fiers de voir baisser nos résultats.

Cette mobilisation trouve son prolongement pour 2021 dans notre engagement pour l'emploi. Dans une conjoncture incertaine, nous nous engageons à réaliser 10 000 recrutements et à accueillir 2000 alternants.

Ce sont ces engagements, cette mobilisation des mutualistes et de l'ensemble de leurs collaborateurs, qui suscitent l'adhésion de nos sociétaires. Nous saluons à nouveau les près de 400 000 nouveaux mutualistes qui partagent et porteront nos valeurs.

Contact presse :

Cornelia FEDERKEIL, secrétaire générale de l'AAM
01 53 25 06 71
06 80 93 58 36
c.federkeil@aam-asso.fr